

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

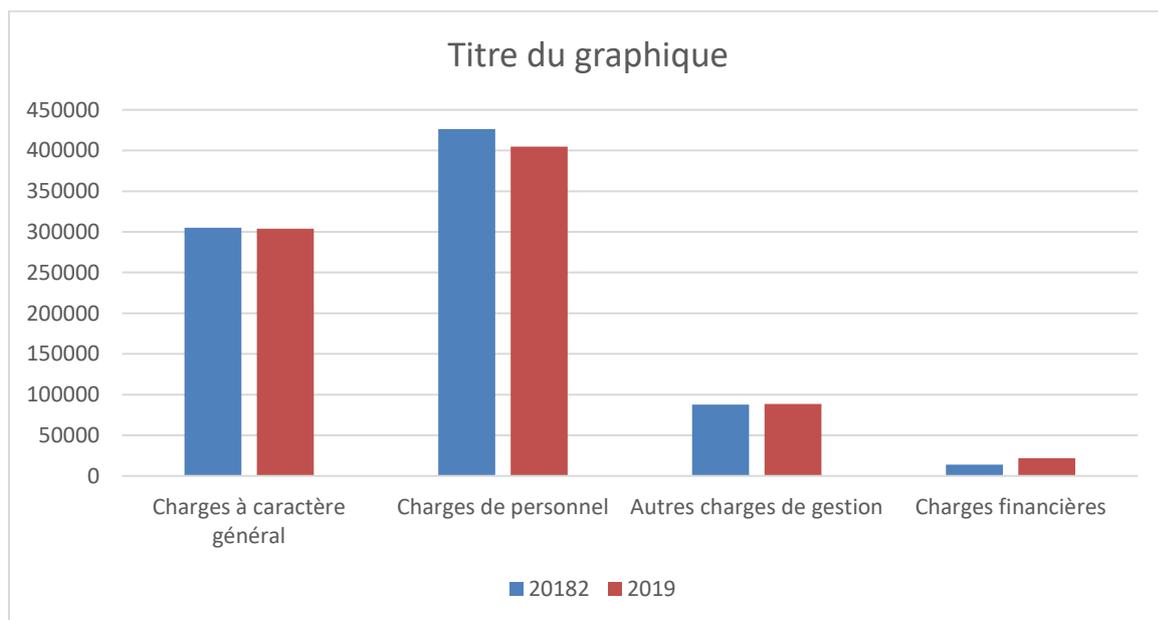
Le compte administratif 2018 dégage un résultat excédentaire de 686 513.51 € réparti entre un excédent de fonctionnement d'un montant de 379 403.34 € et un excédent d'investissement de 307 110.17 €.

Evolution des résultats

	Fonctionnement	Investissement
CA 2017	+ 164 445.18 €	- 1 005.24 €
CA 2018	+ 310 623.62 €	- 195 735.29 €
CA 2019	+ 383 213.34 €	+ 307 037.61 €

I - Section de fonctionnement

I.1 - Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



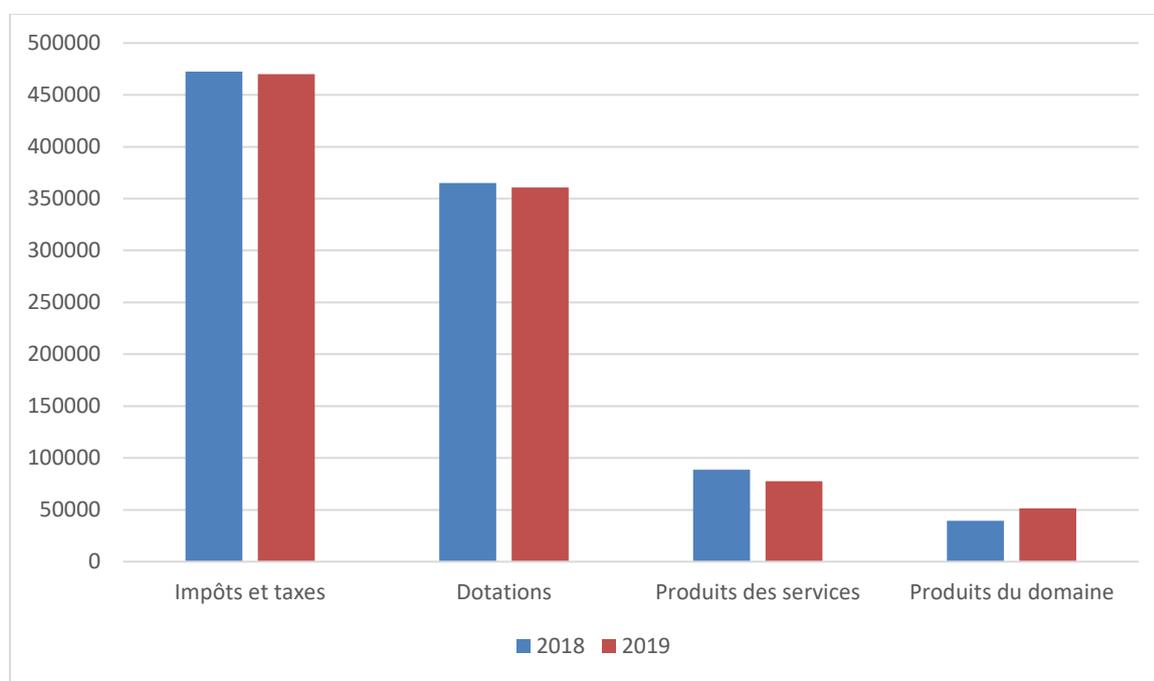
	CA 2018	CA 2019	Evolution
Charges à caractère général	313 908 €	303 740 €	-3.23 %
Charges de personnel	426 886 €	404 853 €	- 5.16 %
Autres charges de gestion courante	89 906 €	88 636 €	- 1.41 %
Charges financières	13 897 €	21 692 €	+ 56 %

Les charges à caractère général font apparaître une baisse essentiellement due à la diminution des achats de matériaux pour la réalisation des travaux en régie effectués par les employés communaux, bien moins importants que sur l'exercice précédent.

La diminution des charges de personnel est dû au départ à la retraite d'une ATSEM principale 1^{ère} classe remplacée pour l'instant par une employée non titulaire dans l'attente de l'obtention du concours qui permettra de la titulariser. Les salaires du personnel non titulaire ont également augmenté en raison de la décision du gouvernement de mettre fin aux mesures des contrats aidés.

Fin 2017, pour profiter d'un taux d'intérêts très bas, un emprunt d'un montant de 800 000 € a été souscrit en vue de financer la réhabilitation de l'ancien presbytère. Cet emprunt bénéficiait d'une période d'anticipation de 2 ans pour débloquer l'intégralité des fonds. Le déblocage de l'intégralité de l'emprunt explique l'augmentation des charges financières (intérêts d'emprunts).

I.2 - Evolution des recettes réelles de fonctionnement



	CA 2018	CA 2019	Evolution
Impôts et taxes	472 400 €	469 998 €	-0.50 %
Dotations	365 012 €	360 787 €	-2.20 %
Produits des services	88 598 €	77 521 €	-12.50 %
Produits du domaine	39 400 €	51 502 €	+30.71 %

La municipalité n'ayant pas souhaité augmenter les taux d'imposition depuis plusieurs années, malgré l'évolution des bases de calcul des impôts directs (foncier, taxe d'habitation et CFE), ce poste connaît une légère baisse.

L'ensemble des trois dotations a connu une légère augmentation par rapport à 2018.

Détail de la dotation globale de fonctionnement

	CA 2018	CA 2019
Dotation forfaitaire	143 823 €	144 270 €
Dotation de solidarité rurale	71 046 €	73 439 €
Dotation nationale de péréquation	54 981 €	57 893 €

Les chapitres des produits des services et du domaine comprennent notamment :

- La régie des tickets de cantine,
- La mise à disposition de locaux et de personnel (CCTVA),
- Les revenus des immeubles,
- Les produits divers (charges de chauffage, eau... sur les locaux communaux).

Les produits des services ont diminué en partie à cause de la baisse des effectifs scolaires (donc diminution de la vente des tickets de cantine) et de la baisse de facturation du personnel mis à disposition de la Communauté de Communes (un départ à la retraite et un congé maternité).

La partie « revenus des immeubles » a significativement augmenté en raison de l'acquisition de la Maison de Santé et donc de l'encaissement des loyers correspondants.

II – Section d'investissement

La section d'investissement dégage un résultat excédentaire de 307 110.17 €.

II.1 - Dépenses d'investissement : 390 341.65 € (contre 780 480.86 € en 2018)

Ces dépenses concernent :

- Le remboursement du capital des emprunts 60 046.67 €
- La révision du PLU 8 071.52 €
- Acquisition terrain 40 247.32 €
- Acquisition bâtiments 4 552.51 €
- Les dépenses d'équipement (matériel) 31 912.31 €
- Colombarium 2 049.60 €
- Bâtiments communaux – Travaux école 35 676.04 €
- Réhabilitation du presbytère 63 147.41 €
- Extension de la maison de Santé 17 844.46 €
- Voirie 60 858.82 €
- Eclairage public – Réseaux - Dissim 42 843.70 €
- Opérations d'ordre (notamment travaux en régie) 23 091.29 €

II.2 - Recettes d'investissement : 893 114.79 € (contre 585 750.57 € en 2018)

Les recettes d'investissement concernent la FCTVA, la taxe d'aménagement, les subventions d'équipement, les emprunts nouveaux, les opérations d'ordre. Elles se distinguent entre les ressources propres d'origine interne qui assurent l'autofinancement et les ressources d'origine externe.

- Les ressources propres d'origine interne
 - Résultat de fonctionnement de l'année N-1 affecté en partie en investissement : 103 735.53 €
 - Le fonds de compensation de la TVA versé par l'Etat (FCTVA) : 52 090.31 €
 - Opérations d'ordre : 19 547.51 € (amortissements).

- Les ressources propres d'origine externe
 - Les subventions d'équipement : 244 289.59 €
 - La réalisation d'un emprunt : 470 000 €
 - La taxe d'aménagement : 3 451.85 €